

N°12
12/2014

Le petit journal du Vigan



Page 2
INTERVIEW

Page 3
**ECOLÉS -
JEUNESSE**

Page 4

DOSSIER :

INTEMPÉRIES

SUR LE VIGAN

Page 6

CULTURE

Page 8

**URBANISME ET
AMÉNAGEMENT**

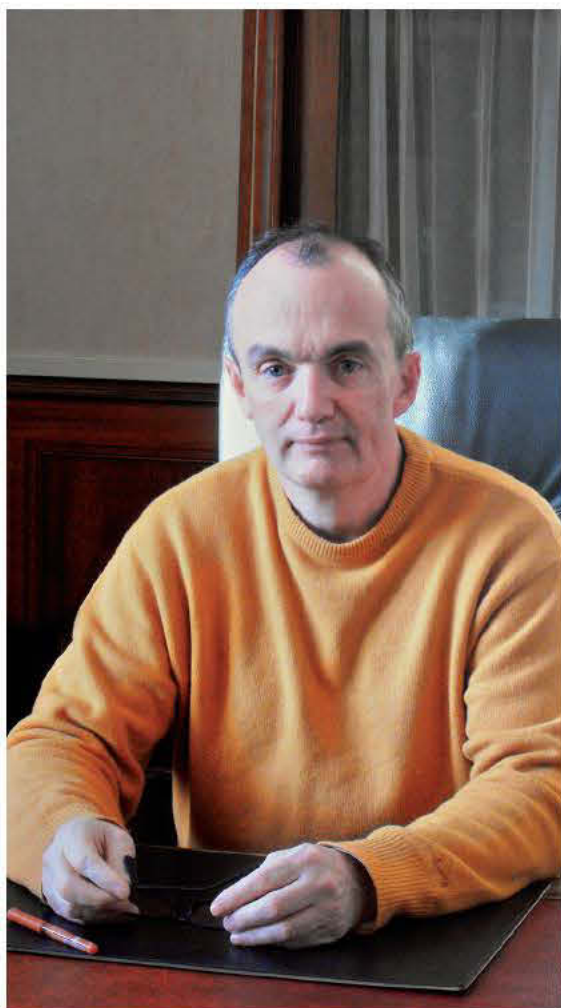
Page 9

VIE LOCALE

Page 10

ENVIRONNEMENT





“Avec mon équipe, je souhaite à toutes les Viganaises et les Viganais de joyeuses fêtes de fin d’année.”

ERIC DOULCIER

INTEMPÉRIES

DIFFÉRENTS ÉPISODES CÉVENOLS SONT À L'ORIGINE DE DÉGÂTS CONSIDÉRABLES DANS LA COMMUNE, CERTAINS HABITANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE ONT TOUT PERDU.

En effet, nous déplorons de très importants dégâts en raison d'épisodes cévenols qui ne nous sont pourtant pas étrangers. Le 17 septembre, le premier a occasionné le plus de dommages, plus particulièrement autour de la zone du Coularou (cf pages 4 et 5). L'ensemble des travaux nécessitera plusieurs millions d'euros. Toutefois, après ce passage douloureux, je retiens les efforts fournis par tous. Pompiers, gendarmes, services des routes, services techniques et bénévoles ont su accompagner et soutenir les sinistrés. Je les en remercie. Je remercie également les associations qui se sont mobilisées pour Saint-Laurent le Minier. Ce village a subi des épreuves d'autant plus terribles qu'aux pertes matérielles s'ajoute une perte humaine. Enfin, je souhaite exprimer notre solidarité à toutes les victimes de cette catastrophe naturelle. Il s'agit d'un véritable coup dur pour la commune et ses habitants. Fort heureusement, le second épisode n'a pas occasionné les mêmes ravages, même si le débordement du Bourilhou s'est propagé dans la rue des Barris.

Nous en tirons bien évidemment toutes les conséquences. Avant ces épisodes, nous étions en réflexion avec les communes de Molières-Cavaillac et d'Avèze concernant la révision du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI). Aujourd'hui, nous nous réorientons vers une étude d'un schéma directeur des eaux de ruissellement car nous avons été impactés beaucoup plus par les eaux de ruissellement qui se sont propagées jusque dans le cœur de ville que par le débordement de l'Arre. Certaines corrections s'envisagent. Toutefois, si l'on peut tenter de limiter les risques, il nous faut rester modeste face aux éléments.

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

HEUREUSEMENT DES SUJETS PLUS POSITIFS ONT ÉCLAIRÉ CETTE RENTRÉE. LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES SEMBLE DÉMARRER SOUS LES MEILLEURS AUSPICES ?

Cette rentrée a vu s'appliquer la réforme des rythmes scolaires pour la première fois dans notre commune. Sa mise en place a été possible grâce à un remarquable travail collectif, qui a su fédérer tous les acteurs, des équipes pédagogiques aux associations de parents d'élèves. Un choix audacieux en a découlé pour permettre au plus grand nombre d'enfants de profiter des activités qui ont lieu durant la pause méridienne (cf page 3). Pour assurer la fluidité de l'organisation, une personne dédiée a été recrutée. Ce programme évolutif sera évalué au fil des mois afin que cela devienne une vraie réussite. Il a nécessité un partenariat

entre les collectivités locales (mairie et communauté de communes) pour mobiliser toutes les ressources du territoire en matière d'animateurs et d'animations. Les personnels de l'Espace pour tous comme de l'Ecole de musique ont été mis à disposition de la commune. Une expérience certes coûteuse mais qui devrait se révéler positive. L'occasion aussi de rappeler que l'école et l'éducation de nos jeunes restent au cœur de nos préoccupations comme nous l'avons toujours affirmé.

QU'EN EST-IL DE LA RÉFORME TERRITORIALE ET DE LA MUTUALISATION DES MOYENS SUR NOTRE TERRITOIRE ?

L'approche collective présente des atouts indéniables. Nous souhaiterions élargir notre communauté de communes à notre bassin de vie Vallerargue/Ganges/Le Vigan mais nous ne pouvons pas nous positionner dans le contexte actuel d'incertitude de la réforme territoriale. Les visites du maire de Montpellier, président de Montpellier agglomération, nous ouvrent l'horizon des possibles. Nous envisageons de coopérer. Nous ne sommes plus considérés seulement comme l'arrière-pays, notre territoire devient un véritable partenaire. Cependant, il est difficile de se positionner et de structurer nos bassins de vie alors que l'on ne connaît même pas l'échelle de référence qui va s'appliquer !

UN NOUVEAU QUARTIER EN DEVENIR

POUR AUTANT, LA VILLE EST EN PLEINE MUTATION. LES EFFORTS COMMENCENT À PORTER LEURS FRUITS.

Oui, j'ai pu me réjouir lors de la foire de la Pomme et de l'oignon d'une affluence record de personnes venues de l'extérieur de la commune. Un bel encouragement, une note d'espoir concernant le rayonnement de notre ville. La réhabilitation du centre-ville fonctionne et des subventions encouragent les particuliers à rénover leur façade pour entretenir l'élan de renouveau. A présent, nos efforts se concentrent sur l'aménagement d'un nouveau quartier (cf page 8). La reconstruction de la maison de retraite de l'hôpital, la construction par les médecins d'une maison de santé sont au centre du projet d'ouverture de tout un quartier. Grâce au rachat de locaux place des Charrons, nous allons pouvoir créer une voie de circulation vers ces équipements, en même temps qu'un parking pour le quartier. Ce projet fort et structurant mené en partenariat avec la communauté de communes, les médecins et l'hôpital local offrira aux Viganais et aux habitants du territoire un nouvel espace de vie pour le bien-être de tous.

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

DES ACTIVITÉS DE QUALITÉ POUR TOUS LES GOÛTS

Gros plan sur la réforme des rythmes scolaires au Vigan

Pour se donner les moyens de préparer cette rentrée particulière en raison de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, la mairie a recruté une personne pour coordonner les différentes activités proposées durant la pause méridienne.

Ce temps a été choisi en fonction des recommandations données par les chrono biologistes. Ces derniers s'accordent à reconnaître que les enfants ne sont pas au mieux de leur capacité de concentration après le déjeuner. Ces nouveaux rythmes modulent ainsi la journée scolaire : ouverture des portes de l'école à 8h35 ; début de la classe à 8h45 jusqu'à 11h45. 11h45/13h30 restauration ; 13h30/14h15 : activités périscolaires puis classe de 14h15 à 16h30. La garderie et la cantine restent inchangées. Les activités périscolaires sont gratuites, facultatives et ouvertes à tous.

En maternelle, la priorité a été donnée aux enfants de grande section. En effet, lors de la réflexion pour la mise en place de la réforme, les enseignants ont rappelé l'importance du temps de repos après le déjeuner pour les plus petits. Tous les enfants de maternelle qui en éprouvent le besoin peuvent faire la sieste. Les enfants qui ne mangent pas à la cantine peuvent participer aux activités. Seule contrainte, les enfants doivent être inscrits et s'engager sur la fréquentation. "Un enfant inscrit qui ne se rend pas à l'activité prend la place d'un autre enfant qui voudrait participer à cette activité ! Un enfant inscrit peut bien sûr aller faire la sieste s'il se sent fatigué.", précise Véronique Horeau, coordinatrice des activités. "Je m'inspire du calendrier conçu l'an dernier par les enseignants pour prévoir des animations en lien avec le projet de l'école. Les ateliers doivent présenter un intérêt pour l'enfant dans le cadre de son éducation.



crédit photo : Céline Cammarata

Leur choix résulte d'une réflexion menée collectivement avec les parents d'élèves, les enseignants dans l'intérêt de l'enfant. Les enfants peuvent suivre jusqu'à 3 ateliers par semaine», ajoute-t-elle. Différentes activités sont proposées à chaque période.

aussi du sport, des sorties nature et jardinage, et un atelier lecture et conte ont ponctué la semaine.

EN PRIMAIRE, pour la première période, les enfants ont bénéficié de cours théâtre/clown avec "l'éléphant phare" d'Armelle Nouaille, mais aussi de sport avec les animateurs du Mas Cavaillac. Guillaume Puech, Antoine Vallette, ont permis aux enfants d'explorer différentes activités, du lancer de javelot au hand-ball. Ces animateurs reviendront en 3ème période pour proposer des jeux coopératifs. Des sorties nature ont donné l'occasion aux enfants de s'aérer.

La musique était aussi à l'honneur avec différentes propositions : chorale avec Bernadette Maugein, cours de clarinette avec Isabelle Stimbre, musiques du monde avec Vincent Gallas et musique traditionnelle avec Pascal Chevalier qui a invité les enfants à imaginer un conte en musique. "Ces activités ne doivent pas être contraignantes. Il s'agit de détente. Nous avons également aménagé une salle de repos –de petits fauteuils et coussins la composent mais elle va encore évoluer et être décorée- et une salle "jeux de construction". Enfin, tous les enfants qui le souhaitent peuvent simplement s'amuser dans la cour, pour laquelle nous réfléchissons à des aménagements, sous la surveillance d'adultes", conclut-elle. Ce projet évolutif débute et sera modifié et amélioré autant de fois que nécessaire.



crédit photo : Céline Cammarata

DES ACTIVITÉS VARIÉES

En maternelle, pour la première période, chaque jour, 4 animateurs ont pris en charge 8 enfants chacun : Cédric Bouillot, Yann Rulière, David Lautier, Josiane Versault, Alban Laurent, Olivier Bracco, Louazna Mesbah. Un atelier musique traditionnelle, un atelier "éveil de l'oreille" mais

LES ÉCLATS DE LIRE

DES PROFESSIONNELS POUR DONNER LE GOÛT DE LA LECTURE



LES INVITÉS DE LA NOUVELLE ÉDITION, VENUS DES QUATRE COINS DE FRANCE :
EDOUARD MANCEAU, AUTEUR ILLUSTRATEUR ; MARIE CAUDRY, ILLUSTRATRICE ; AURÉLIA FRONTY, ILLUSTRATRICE ; THOMAS SCOTTO, AUTEUR ; ALEX COUSSEAU, AUTEUR ; ALFRED, AUTEUR ILLUSTRATEUR MAIS AUSSI DE LA RÉGION VOIRE DE NOTRE TERRITOIRE : OLIVIER KA, AUTEUR ; MÉLUSINE THIRY, ILLUSTRATRICE ; GUILLAUME GUÉRAUD, AUTEUR ; MATHILDE MAGNAN, ILLUSTRATRICE ; ILYA GREEN, AUTEURE-ILLUSTRATRICE ; ANNIE AGOPIAN, AUTEURE

Le Vigan aime créer l'événement. Pour que les jeunes bénéficient d'un salon du livre, les membres de l'association Kamishibai n'ont pas hésité à en créer un, *in situ*, pour irriguer nos territoires à la source de la lecture. Lors du salon "Éclats de lire", entre autres, des auteurs de la littérature jeunesse viennent à la rencontre des élèves du pays viganais. Une action menée de la maternelle au lycée. "Notre objectif est de faire connaître et apprécier la littérature jeunesse par des actions éducatives et festives, touchant toutes les tranches d'âge, tous les publics et les familles de toutes origines sociales et culturelles.", développe Annie Agopian, auteure et co-créatrice de l'association à l'origine du salon. Elle se passionne pour cette littérature qu'elle considère encore trop mal connue : "un milieu multi-créatif et transfrontières dont les auteurs et illustrateurs pratiquent souvent d'autres arts et sont une source d'inspiration pour les arts plastiques, le théâtre ou le film d'animation." C'est cet aspect "transgenre" que l'association tente de mettre en valeur toute l'année.

LA LECTURE AVANT TOUT

Mais attention que l'on ne se méprenne pas sur les intentions de cette association composée essentiellement d'auteurs, de professionnels et de parents : "Il ne s'agit pas d'une simple animation mais bien d'un travail de fond sur la lecture et son apprentissage même si bien évidemment cela passe par des moments récréatifs et festifs." Le salon n'est que la partie visible de l'iceberg. "Pas un seul auteur ou illustrateur présent qui ne soit un militant. Nous comptons sur la pérennisation de notre action." Cette année, le salon se déroule les 21, 22 et 23 mai, alors dès le mois d'octobre l'association était sur le terrain grâce aux actions d'information et de documentation menées auprès des enseignants par les bénévoles de Kamishibai et par les bibliothécaires impliqués dans le projet. S'élabore ainsi dans les classes, un travail de préparation autour de la sélection de livres proposée en vue de rencontres avec leurs auteurs invités en mai. «Les éclats de lire» représentent un aboutissement. Un temps tout public, ludique et festif, favorisant l'échange entre les auteurs et leurs lecteurs. Un temps pour les enfants, les familles, où sont donnés à voir et à entendre les travaux réalisés au cours de l'année, ainsi que diverses animations en lien avec la littérature de jeunesse (expositions, lectures, spectacles, ateliers). Chaque année, le salon s'étoffe, propose de nouvelles surprises et tente de nouvelles expériences.

LE VIGAN SOUS LES EAUX

Plusieurs épisodes cévenols se sont abattus sur le pays viganais et alentours, occasionnant de gros dégâts et même une perte humaine à Saint-Laurent-le-Minier. L'essentiel des dommages a été causé par les intempéries du 17 septembre. Le Conseil des ministres a reconnu l'état de catastrophe naturelle et a donc publié un arrêté pour une première liste de 26 communes dans le Gard, dont Le Vigan fait partie. Habitants, artisans, commerçants, de nombreuses personnes ont été touchées et nous n'avons bien sûr pas pu recueillir tous les témoignages. Mais nous donnons ici la parole à quelques victimes. Vous trouverez également quelques articles du code des assurances sur la garantie des catastrophes naturelles et un début d'état des travaux d'urgence lancés par le SIVU suite aux inondations.

FLORENT CAMPO, PISCICULTEUR DU COULAROU

"Le 17 septembre, aux alentours de 17h45, une vague d'eau de 2,22 m est montée subitement, cela a duré moins d'une minute. Notre station météo a enregistré 422 mm de précipitations en 3h15 ; Cela n'était jamais arrivé. Mon grand-père a racheté l'entreprise en 1946 mais nous détenons tous les carnets météo depuis 1822 et un tel phénomène n'avait jamais été observé. Le maximum enregistré était une vague de 1,70 m en 1946. J'ai perdu le bassin où j'avais regroupé une tonne de truites et de géniteurs pour la durée des travaux de mise aux normes de mes autres bassins. J'ai pu en sauver à peu près 250 kgs. Le bassin s'est rempli de gravats et de pierres. Des murs du bassin ont été emportés, comme des terrassiers et des murs de soutènement de la rivière. Cela représente un travail colossal de remise en état. J'entretiens les berges de ma propriété qui s'étend de la source du Coularou à la prise d'eau de Well. J'ai été la victime du non entretien des autres parcelles. La crue a emporté des troncs d'arbres, des palettes, des cuves qui ont constitué un barrage sur 30 mètres de large et 3 mètres de haut. Lorsque ce barrage s'est rompu une vague s'est formée. Mon grand-père se rappelle qu'à son époque il pouvait remonter de chez nous jusqu'à Saint Bresson avec une brouette le long des berges. Aujourd'hui l'entretien n'est plus assuré. Mais ce n'est pas ce qui m'inquiète le plus. Les températures actuelles ne sont pas normales. Ce réchauffement a un impact sur la nature que les gens ne perçoivent pas. Mes truites par exemple, leur période de reproduction débute fin décembre. Cette année, elles ont commencé à pondre avec un mois d'avance et les châtaigniers reverdissaient en novembre. Les épisodes cévenols vont se multiplier. C'est cela qui m'inquiète !" Ce pisciculteur attend à présent les résultats de la commission de la Chambre d'agriculture en charge du dédommagement des agriculteurs impactés.

SIMON PEQUINIOT, GÉRANT DE L'ENTREPRISE SIM DESIGN, SPÉCIALISÉ DANS LA COMMUNICATION D'ENTREPRISE ET LA DÉCORATION DE VÉHICULES.

"Vers 18h30, les fortes précipitations ont emporté le portail et 1,20 mètre d'eau est entré dans l'atelier durant 3 ou 4 minutes ; Nous avons quitté les lieux un quart d'heure plus tôt en raison d'une coupure électrique ! La cabine de peinture a été arrachée et projetée sur la cloison du voisin. Tout le matériel est sorti par la clôture arrachée.

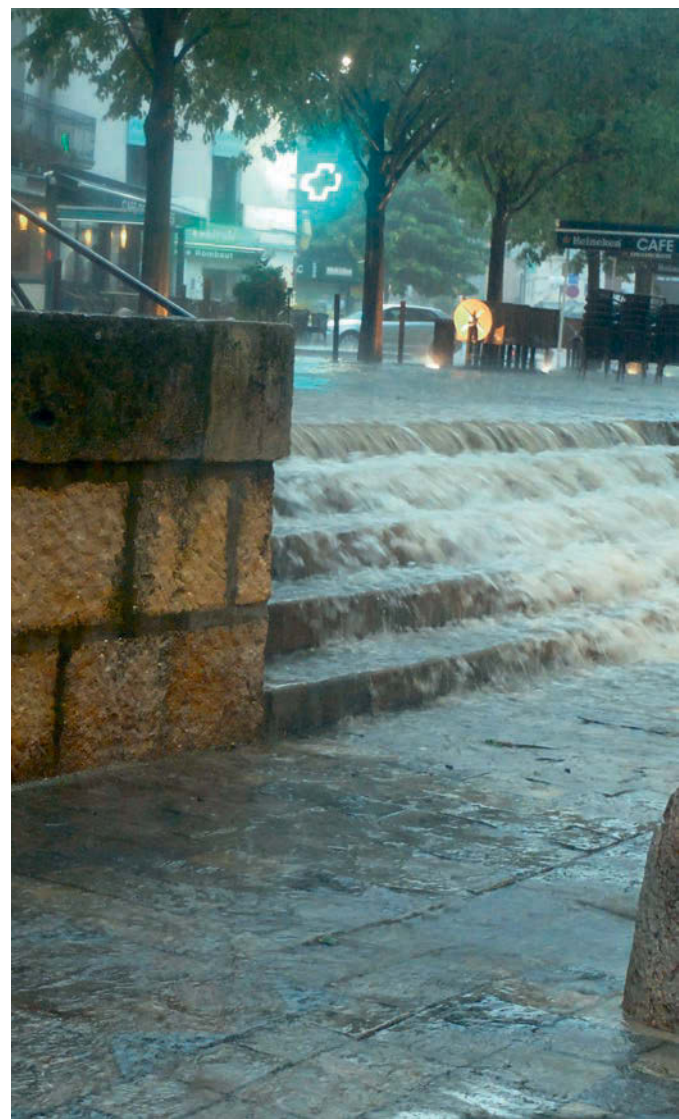
Lorsque les pompiers m'ont appelé, je pensais qu'il y avait une dizaine de centimètres d'eau, et ils ont du m'annoncer que c'était bien pire que cela." Le chef d'entreprise souligne le grand élan de solidarité qui s'est développé spontanément. "J'ai craint de ne pas m'en relever car j'ai

acheté ce bâtiment il y a tout juste un an ; Je terminais les derniers aménagements puis j'avais prévu de réaliser une campagne de communication. Les clients n'arrêtaient pas de nous dire "il faut redémarrer". Des artisans sont venus prêter main forte spontanément avec leur matériel. Les sapeurs pompiers et de nombreux volontaires nous ont aidés à tout débarrasser et nettoyer. Le maire était là dès le lendemain pour constater l'état des locaux avec le sous-préfet et le président de la communauté de commune afin d'enclencher la déclaration de catastrophe naturelle.

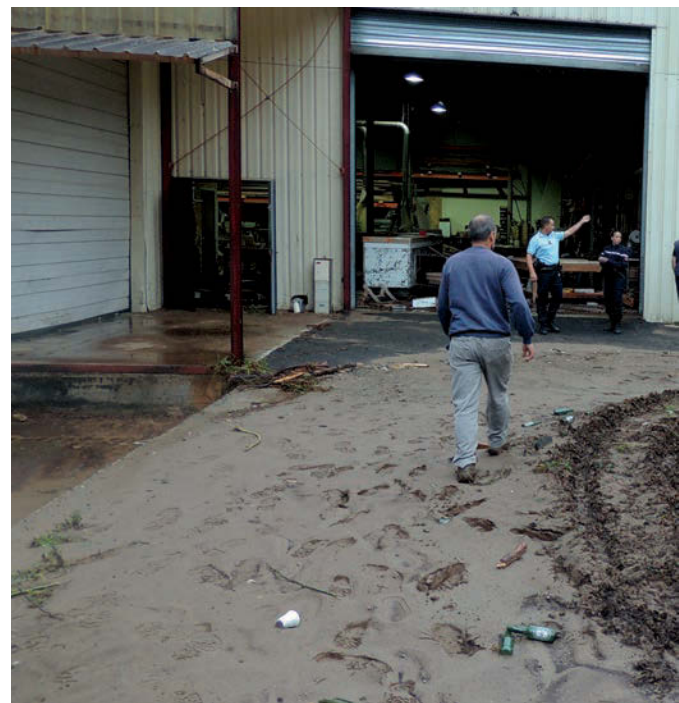
Les services techniques de la mairie ont été très réactifs. Ils nous ont amené des bennes puis les ont évacuées à la déchetterie. Bien sûr, certains postes ont été dépréciés par l'expert et nous allons redémarrer avec un stock moins important que celui que nous avions. Mais nos clients sont solidaires, même si la communication est un domaine particulier et que certaines commandes n'ont forcément pas pu attendre ! L'entraide a également joué à plein notamment avec nos voisins comme la Menuiserie Philippe. On se soutient tous pour pouvoir redémarrer".

PHILIPPE DUCROS, CO-GÉRANT ASSOCIÉ DE LA MENUISERIE PHILIPPE :

"Ce jour-là, on a travaillé normalement même si l'on a bien remarqué que le niveau du Coularou était haut. Je suis rentré vers 18 h 30. Moins d'une heure après, on m'appelait pour me prévenir que l'atelier était inondé. Lorsque nous sommes arrivés, l'eau s'était déjà retirée et il ne restait plus que 10 cm de boue mais l'eau était montée à plus d'un mètre. Toutes les machines avaient pris l'eau, de même que l'électro-portatif, le mobilier et je ne parle pas du stock de bois. Aujourd'hui, nous finissons de tout remettre en état et l'on continue à découvrir des surprises. Nous avons perdu beaucoup de données informatiques, des logiciels de conception et de fabrication mais aussi des travaux en cours de réalisation mais force est de constater que la clientèle dans l'ensemble a bien compris la situation. Le travail a été repoussé de deux mois. Les experts sont passés et le point important est le classement en situation de catastrophe naturelle sans lequel les assurances n'auraient pas fonctionné. On a perdu deux mois de travail mais on va pouvoir redémarrer même si l'on va forcément rencontrer quelques soucis pour cela. Nous ne sommes installés dans ce lieu que depuis un an. Nous espérons que cela ne va pas se reproduire ! Une étude est en cours et le nettoyage en amont du Coularou a débuté."



Crédit photo : Thierry Bourrié



MARIE-PIERRE MOULIÈRE, GÉRANTE DE WELDOM :

"Un barrage s'est formé au niveau du Coularou, il a entraîné une voiture qui a bouché la buse du Coularou. Le barrage a cédé. Avec la puissance de l'eau et des troncs d'arbres projetés sur le mur du magasin, celui-ci est tombé. L'eau a détruit les cloisons, les bureaux, le matériel et tout le stock. Fort heureusement, nous avons fermé le magasin au public et aucun membre du personnel n'a été blessé. Des hommes grenouilles du corps des pompiers patrouillaient et surveillaient les alentours. Les pompiers sont donc arrivés sur les lieux. Trois jours après, les experts étaient à l'œuvre et avec le rapide décret de classement en catastrophe naturelle, tout a été très vite même s'il faut toujours du temps pour monter les dossiers. Nous avons reçu beaucoup d'aide de la part de la mairie et de la communauté de communes. La solidarité a



également joué à plein entre les différentes entreprises sinistrées. Nous avons travaillé tous ensemble pour déblayer au plus vite. Actuellement les travaux sur le bâti sont achevés et nous rouvrirons fin janvier. Nos salariés n'ont jamais cessé le travail puisque nous avons tout fait nous-mêmes."

SYLVIE BRESSON, HABITANTE DU VIGAN :

"Les eaux de ruissellement ont détruit le chemin communal d'accès à notre maison. Le chemin a été rendu impraticable par des ornières d'un mètre de profondeur. Jusqu'à présent, nous arrivions à rétablir l'accès par nous-mêmes. Cette fois, il a fallu trois jours de travail avec une pelle mécanique et un camion pour déverser des gravats sur le chemin pour établir l'accès. Notre chemin est en terre, sans goudron, ni béton, la route ne supporte pas les grosses intempéries."



EXTRAIT DE LA GARANTIE DES CATASTROPHES NATURELLES

(Code des assurances : art. L. 125-1 à L. 125-6)

Depuis la loi du 13 juillet 1982 (modifiée par la loi du 16 juillet 1992), tous les contrats d'assurance qui couvrent les dommages causés à des biens incluent obligatoirement une garantie contre les catastrophes naturelles. Il s'agit des contrats : assurance "multirisques habitation", assurance "multirisques commerçant ou entreprises et pertes d'exploitation", assurance "auto-motocycle" si est comprise une garantie "dommages" (incendie, vol ...)

DÉFINITION DE LA CATASTROPHE NATURELLE

L'article L. 125-1, al. 3, du code des Assurances ne donne pas une réponse précise, mais définit les effets de catastrophes naturelles comme étant "les dommages matériels directs non assurables ayant eu pour cause déterminante l'intensité anormale d'un agent naturel, lorsque les mesures habituelles de prévention n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises".

Par exemple, entrent dans cette définition : avalanche, inondation, glissement de terrain, coulées de boue, tremblement de terre, sécheresse, notamment les fissures qui apparaissent dans les constructions, suite à ces phénomènes.

Toutefois, ce n'est pas l'assureur qui détermine si les dommages résultent ou non d'une catastrophe naturelle, ce sont les pouvoirs publics qui déclenchent la procédure de catastrophe naturelle. Au cas par cas, sont examinées la gravité du phénomène, l'origine de l'événement et l'importance des dégâts causés tant aux particuliers qu'aux entreprises.

CE QUI EST GARANTI PAR LA PARUTION D'UN ARRÊTÉ AU JOURNAL OFFICIEL :

L'assurance "catastrophe naturelle" ne couvre pas l'ensemble du patrimoine, mais uniquement les biens garantis dommages par le contrat d'assurance.

Par exemple : un arbre non assuré par le contrat d'assurance pour les dommages qu'il peut subir (incendie, dégâts des eaux ne sera pas indemnisé, même si un événement climatique déclaré "catastrophe naturelle" l'endommage. Peu importe que le contrat d'assurance le garantisse dans le cadre de la garantie "responsabilité civile" (pour les dommages qu'il peut causer à autrui).

L'assureur ne peut exclure aucun des biens mentionnés par le contrat d'assurance (Code des Assurances : art. L. 125-2).

La garantie "catastrophe naturelle" doit reprendre les mêmes garanties et les mêmes exclusions que les garanties "dommages". Par exemple : si le contrat garantit les dommages causés aux murs de clôture, l'assureur ne peut les exclure au titre de la garantie "catastrophe naturelle" alors qu'il pourrait le faire au titre de la "garantie tempête".

Pour appréhender l'étendue de la garantie "catastrophe naturelle", il faut se reporter à la rubrique "les biens assurés" (les définitions sont souvent indiquées en début de contrat).

La garantie "catastrophe naturelle" ne couvre que les dommages matériels directs consécutifs ou non à un dommage matériel garanti.

Dommages matériels.

Cela exclut les préjudices financiers : frais de déplacement et de logement (Rép. Min. JO : 4.11.83 p. 4893), perte de loyers, perte d'usage, valeur vénale des fonds de commerce et frais divers (par exemple : des honoraires d'expert)

Seuls quelques contrats peuvent couvrir les frais de logement, pertes de loyers dans les limites inscrites au contrat. Au titre de la garantie "catastrophe naturelle", l'assureur prend toujours en charge les frais de déblais et démolition, de pompage et de nettoyage et de désinfection des locaux. En matière d'inondation déclarée "catastrophe naturelle", la cour de Cassation considère que les dommages causés au terrain d'un immeuble, affectant ainsi ses fondations, sont des dommages matériels directs (Cass. Civ. I : 20.10.92).

De même, les dommages causés par l'humidité ambiante, consécutive à une inondation, ont été qualifiés de dommages matériels directs (CA Paris : 18.2.87).

LE SIVU, UN SYNDICAT POUR LA GESTION DE L'EAU

Le syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) regroupe 38 communes adhérentes. Son cahier des charges concerne le bassin versant de la haute vallée de l'Hérault et de l'Arre. "Pour tous les problèmes hydrauliques complexes, les élus ont besoin de l'expertise et de la connaissance des techniciens de l'équipe verte du syndicat. Ce dernier contribue à organiser les travaux. Suite aux dégâts causés par les dernières intempéries, une expertise est conduite par un cabinet spécialisé afin d'évaluer où se trouve le verrou hydraulique qui a permis au Coularou de déborder. Lorsque cette étude aura été rendue, il faudra en chiffrer les propositions pour qu'elle soit validée et que les financements soient trouvés. Sans pour autant perdre de vue, qu'au-delà d'un certain seuil de précipitations, on ne peut qu'espérer limiter les dégâts.", précise Pierre Muller, adjoint au maire et premier vice-président du Sivu. Concernant les cours d'eau qui traversent les communes victimes d'inondation le 17 septembre, Le Vigan, Avèze, Pommier et Sumène, (la Crenze, le Naduel, la Vis, le Recodier, le Rieutord et la Glèpe), le SIVU a engagé des travaux d'urgence pour rétablir le libre écoulement des eaux, pour un montant estimé à 37 400 € HT. Dans leur totalité, ces travaux devraient coûter 72 400 € HT. Ils seront financés à 80 % par le Syndicat Mixte Départemental d'Aménagement et de Gestion des Cours d'Eau et Milieux Aquatiques du Gard. Alors que les travaux de mise en sécurité de l'ancienne décharge de Recouvret étaient sur le point d'être achevés, cet épisode pluvieux a provoqué un nouveau départ de plastiques sur les berges de l'Arre. Le coût des opérations de nettoyage est estimé à environ 18 800 € HT. Il convient donc de solliciter les aides pour financer également ces opérations.

CERTES !

Par la Cie les Enjoliveurs

Saint Julien de la Nef. Le camping d'Isis, pour la seconde année consécutive a accueilli un chapiteau sur son domaine. A égale distance de Ganges, du Vigan et de Sumène, ce lieu symbolise bien la nature du partenariat qui lie, sur un projet de cirque contemporain, les trois structures que sont le Théâtre de l'Albarède, le service culturel de la ville du Vigan et l'association Les Elvis Platinés.

En association avec le Pôle Cirque - La Verrerie d'Alès, le spectacle présenté les 25, 26 et 27 septembre a connu un vif succès. Alliant humour, poésie, musique live, le spectacle

n'en a pas oublié pour autant les fondamentaux du cirque. Main à main, fil, corde à sauter, trampoline, danse-ruban ponctuent la représentation.

Un joli moment d'évasion qui intervenait une semaine après les intempéries dévastatrices et apportait un sourire et une touche de poésie.

Par solidarité pour les sinistrés de Saint Laurent le Minier, la recette du samedi a été reversée à l'école de Saint Laurent le Minier.



COMME UNE SAISON

La saison culturelle 2014-2015 s'est ouverte en septembre sous la toile d'un chapiteau à Saint-Julien-de-la-Nef (cirque contemporain) et alternera jusqu'à l'été 2015 diverses formes de spectacles avec pour objectifs de toucher les publics les plus variés : musique classique au mois de décembre avec les enfants de l'opéra junior de Montpellier, commedia dell'arte en février, humoriste en mars, danse, jazz, stages, music-hall, jeune public, musiques actuelles dans le cadre de l'Echappée Belle, événements et expositions au musée Cévenol, festival du livre jeunesse, fête de la musique.

Des occasions multiples pour découvrir des artistes locaux, régionaux ou nationaux.

Le programme complet de la saison est disponible sous forme de brochure (Office de Tourisme, Mairie, cinéma, cafés, médiathèque, etc)

La brochure est également téléchargeable sur le site internet de la ville www.levigan.fr.

LA CHANSON QUI DÉRANGE

Zoom sur une association qui fait vivre la chanson française à texte sur notre territoire

«La chanson qui dérange» est une association cévenole composée d'un groupe d'amis qui depuis 7 ans mettent en commun leur passion pour la chanson française à texte. Promouvoir des textes engagés, passionnés, tels ceux de Brel, Brassens, Tachan, Ferré, Barbara et accueillir des nouveaux talents autour d'une assiette de l'amitié, voilà leur crédo.

Le prochain concert proposé par «la chanson qui dérange» sera un Hommage à Jean Ferrat le 21 mars à 20h30 avec Alain Rossi et l'orchestre «les fers à bras» (Auditorium du Lycée)

Prix : 10 € - assiette de l'amitié offerte
Réservation : 06 87 27 86 73



AUTOUR DE DURAS

Marguerite Duras, personnalité de la littérature à l'écriture singulière et dont le talent s'est exprimé également dans le cinéma, aurait eu 100 ans en 2014.

Médiathèque et école de musique intercommunales, cinéma, cité scolaire, service culturel de la ville ont voulu évoquer cette « géante » de la littérature, femme engagée, également réalisatrice et scénariste.

Après une exposition, une conférence de Karin Albou, réalisatrice préparant un film tiré du roman de M. Duras «La Douleur», la projection du film «Hiroshima mon amour», l'évocation de Marguerite Duras se poursuivra sous la forme de projections de courts et longs métrages et d'une soirée-spectacle où des élèves de l'option théâtre de la cité scolaire, de l'Ecole de musique avec leurs professeurs évoqueront l'auteure.

Les 4, 5 et 6 mars au cinéma Le Palace.

Pour plus d'info se reporter à la brochure de Saison culturelle 2014-2015



UN PRIX GONCOURT AU VIGAN

Lydie Salvayre, prix Goncourt 2014 était l'invitée de la Médiathèque intercommunale le samedi 6 décembre.

Dans les salons du rez-de-chaussée du Château d'Assas, devant une assemblée nombreuse et attentive, l'écrivaine a évoqué ses lectures et les auteurs qui l'ont touchée. Elle a bien sûr parlé de G. Bernanos qui est l'une des deux voix de son dernier roman «Pas pleurer». Et puis des femmes, celles qu'elle évoque dans son roman «Sept Femmes», Emilie Brontë, Colette, Marina Svetaeva, Virginia Woolf. Des femmes de lettres au tempérament affirmé. Un après midi de grande qualité où les lecteurs ont pu échanger avec Lydie Salvayre et qui s'est terminée par une séance de dédicaces.



crédit photo : Pascal Goetzinger



OPÉRA JUNIOR

OPÉRA ET ORCHESTRE NATIONAL DE MONTPELLIER

Depuis près de 25 ans, l'Opéra Junior permet à des jeunes de Montpellier et de ses environs de découvrir l'art lyrique et de participer à des spectacles dans des conditions professionnelles. Dimanche 7 décembre, les quarante choristes de l'Opéra Junior accompagnés de musiciens de l'Opéra réchauffaient le chœur de l'église.

Dirigés par Vincent Recolin, les enfants et les musiciens ont offert au public Viganais un programme musical tout en finesse. A noter la présence de nombreux enfants pour assister à ce concert (rappelons que la plupart des spectacles organisés par le service culturel sont gratuits aux moins de seize ans).

Une première partie nous faisait voyager en Provence avec une "Veillée de Noël en Provence" de Nicolas Saboly sur les sons des fifres, tambourins et orgue, alors que la seconde partie "Ceremony of Carols" de Benjamin Britten accompagné à la harpe nous transportait de l'autre côté de la Manche.



Crédit photo : Yves Gouraud

ECO-DIALOGUES

QUELS PAYSAGES POUR DEMAIN ?

Les 28, 29 et 30 novembre, les Éco-Dialogues ont permis à un public assidu et nombreux de réfléchir à l'évolution des paysages naturels, périurbains et urbains.

Les invités aux ateliers – scientifiques, urbanistes, paysagistes, écologues – ont débattu avec une assistance passionnée d'espaces naturels ou cultivés sur tous les types d'interaction entre l'homme et son "cadre de vie", notamment en Cévennes. Le vendredi, une rencontre professionnelle animée par la Manufacture des paysages, association héraultaise, a permis à une vingtaine d'urbanistes, d'architectes et d'élus de confronter leurs expériences et leurs attentes en termes de politique d'aménagement urbain. Puis, devant une salle comble, le paysagiste humaniste Gilles Clément a rappelé que chaque jardin, chaque espace vert,

même resté en friche, constituait une source indispensable de bien-être, de liberté, de réflexion, de réconciliation avec la nature et avec le temps. Les deux autres conférenciers, le géographe Philippe Lagacherie et l'écologue Thierry Tatoni ont apporté leurs points de vue complémentaires et très pertinents devant la salle également bien remplie. Une lecture de paysage sur le Causse et une visite critique du patrimoine paysager viganais ont clôturé cet événement désormais incontournable du Vigan et attendu par un large public. En novembre 2015, les Éco-Dialogues seront dédiés au thème des savoir-faire et de leur transmission



MUSÉE CÉVENOL

Du 23 avril au 27 juin

Tibo Streicher est un artiste voyageur. Il parcourt le monde et, revenu dans son atelier des Cévennes, réinvente des univers, des espaces urbains enrichis de son imaginaire, en partant de clichés qu'il a saisis. Les mondes se juxtaposent alors pour créer un improbable nouveau territoire, irréel, hors du temps.

Après des expositions dans des galeries parisiennes, son travail sera exposé au Musée Cévenol du 23 avril au 27 juin.

LE PROGRAMME COMPLET DE LA SAISON EST DISPONIBLE SOUS FORME DE BROCHURE (OFFICE DE TOURISME, MAIRIE, CINÉMA, CAFÉS, MÉDIATHÈQUE, ET...) ET TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE WWW.LEVIGAN.FR





DES TRAVAUX À L'AUDITORIUM.

La toiture de l'édifice a subi des dégâts lors des inondations. Les travaux sont d'ores et déjà en cours pour y remédier. Enfin, tous les utilisateurs auront pu apprécier le remplacement des sièges qui sont maintenant munis d'un dossier. Une amélioration financée par le Conseil général du Gard.



RÉNOVATION DES FAÇADES

DES SUBVENTIONS POUR AIDER LES HABITANTS

L'opération de rénovation du cœur de ville vise à valoriser, protéger et dynamiser le patrimoine historique, le cadre bâti et l'espace public du centre-ville. Le centre-ville ne peut-être vivant que s'il est habité et abrite des commerces et services accueillants, fréquentés par l'ensemble de la population du bassin de vie. La dynamisation commerciale du cœur de ville constitue un des volets essentiels de l'opération centre ancien, de même que l'évolution du foncier, en complément des interventions de requalification des espaces publics et de la valorisation du patrimoine. C'est pourquoi, après avoir rénové la voirie du centre-ville, après la mise en place d'une nouvelle signalétique, la mise en discrétion des réseaux EDF, télécom et la rénovation de l'éclairage public, la Mairie du Vigan aspire aujourd'hui à accompagner les propriétaires et professionnels du centre-ville dans la rénovation de leurs façades d'immeubles ou de leur devanture commerciale ou professionnelle. La commune souhaite inciter les propriétaires d'immeuble ainsi que les commerçants ou artisans n'ayant pas profité de l'opération de rénovation des devantures du FISAC à entreprendre des travaux de rénovation de leurs façades et des devantures de leurs locaux d'activités dans un souci d'originalité et de qualité. Ce dispositif vise à encourager la réalisation de travaux de qualité tenant compte des caractéristiques architecturales et patrimoniales du bâti, tout en assurant la cohérence et l'harmonie des façades entre elles. Cette opération s'adresse aux propriétaires privés occupants ou bailleurs comme aux locataires, pour la réfection de façades d'immeubles à usage d'habitation et/ou à usage commercial et professionnel, achevés depuis plus de 10 ans, visibles du domaine public, dans la limite des crédits inscrits au budget à l'article « subvention façades ». Les annexes, garage ou murs de clôture sont également éligibles.

ENTRÉE DE VILLE

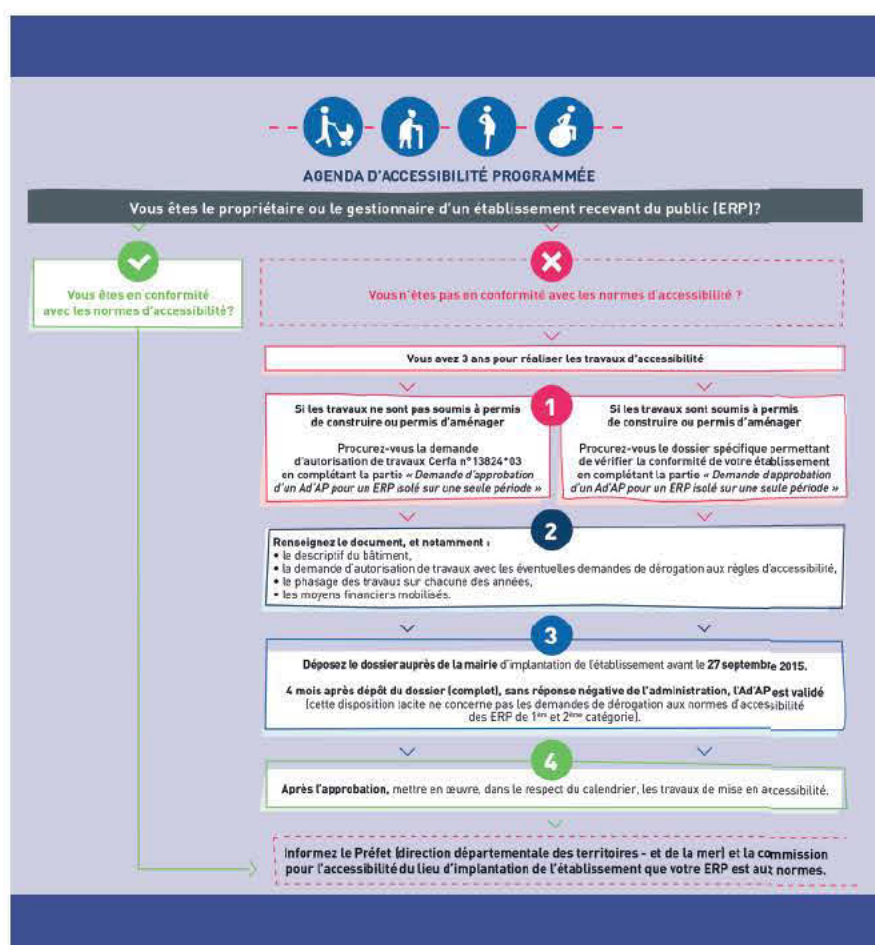
UN NOUVEAU QUARTIER SE DESSINE

Nouveaux équipements, nouvelle voie de circulation, la ville gagne de l'espace.

Alors que les travaux de la maison de santé doivent démarrer dans le courant de l'année 2015 l'on connaît déjà le projet architectural (cf esquisse ci-dessus) de la nouvelle maison de retraite de l'Hôpital dont les travaux débiteront également en 2015. Une réorganisation complète du quartier du chemin de Virenque se profile. Suite au déménagement complet de la Jardinerie de la Source sur la commune d'Avèze, une petite révolution est en cours. La commune du Vigan s'est portée acquéreur de ce bien afin d'accompagner la mutation de ce quartier et faciliter l'accès à ces nouveaux équipements. Les bâtiments et terrains acquis se trouvent en effet situés de façon stratégique. Ils offrent la possibilité de résoudre le goulet d'étranglement du chemin de Virenque, en donnant l'opportunité de créer une nouvelle voie de circulation accompagnée de larges promenades piétonnes, pour desservir ces deux nouveaux

équipements structurants. Si une partie du bâti sera détruite pour dégager de l'espace, la partie restante présentera de belles opportunités avec de nouveaux locaux qui pourraient se révéler fort utiles pour la commune dans l'avenir. A condition, bien évidemment, de trouver les subventions et financements pour leur nécessaire rénovation dans le cadre d'un budget contraint en raison de la diminution de la dotation globale consentie par l'état aux communes.

Ainsi, dès 2015, ce quartier du centre ville se trouvera métamorphosée. Et, cerise sur le gâteau, dans les espaces résiduels ainsi récupérés, seront aménagées de nouvelles aires de stationnement et des jardins dans la continuité de ceux de l'Hôtel de la Condamine. Résidents, parents d'élèves, visiteurs apprécieront cette commodité. La ville poursuit sa restructuration et s'embellit un peu plus chaque année.



LA RESTRUCTURATION DU CIMETIÈRE SE POURSUIT

Après une campagne démarrée en 2009 et achevée en 2013 concernant le carré n° 4, la commune du Vigan a débuté en décembre une procédure de reprise des concessions perpétuelles, en état d'abandon, concernant le carré n°2. Le service communal du cimetière est composé d'un responsable administratif, assisté de deux agents sous contrat CAE, l'un gère l'aspect administratif et l'autre, depuis début octobre, est chargé de l'entretien du cimetière. Par ailleurs, les aménagements se poursuivent. Le projet de création d'un troisième columbarium est en cours. Celui d'un jardin du souvenir pour la dépose des cendres est également à l'étude.



VIE DES AÎNÉS

UNE SEMAINE BLEUE HAUTE EN COULEURS

Du lundi 13 au vendredi 17 octobre et le samedi 25 octobre, la Semaine bleue a battu son plein au Vigan.

De nombreux partenaires se sont associés pour préparer une semaine bleue d'un millésime exceptionnel. En effet, grâce à la démarche de la Charte "Solidarité avec les aînés" engagée depuis plusieurs mois (voir encadré), les acteurs du milieu des soins, de l'aide et de l'animation envers les personnes âgées, ont pu mettre en commun leurs compétences pour concocter un riche programme en direction de tous les publics, dans un objectif de sensibilisation à la problématique des personnes âgées, sur le thème "A tout âge : créatif et citoyen". Un atelier de sensibilisation aux effets du vieillissement, animé par l'association Gérontosud, a du être reporté –en raison des intempéries– au lundi 15 décembre, de 9 h 30 à 18 h au Cantou. Il s'agissait d'une initiative conjointe du centre hospitalier du Vigan, de l'EHPAD l'Oustaou et de l'association d'aide à domicile "La Passerelle". Mercredi 15 octobre, le foyer occupationnel de La Tessone et le pôle famille de l'Espace pour tous, ont présenté les réalisations de leurs résidents et bénéficiaires issues des ateliers créatifs de l'Espace pour tous. Photos, peintures, poteries, ces activités touchent à différents domaines artistiques. Autre temps fort, le vendredi, à la mé-

crédit photo : Pascal Goetzinger



diathèque, une lecture de témoignages intitulée "Tranches de vies" a été organisée par l'association "La Passerelle" et le service personnes âgées et personnes handicapées du Conseil général du Gard.

Les témoignages de trois personnes âgées isolées du Pays viganais avaient été recueillis préalablement et retranscrits pour une émouvante lecture par des bénévoles, suivie d'un moment de partage et d'échange. Tout au long de la semaine, le centre hospitalier du Vigan et l'EHPAD l'Oustaou ont proposé à leurs résidents un programme d'animations et de festivités : spectacles (chant, danse, théâtre), brasucade et loto. Enfin, point d'orgue de la Semaine bleue du Vigan, 230 personnes, (invitées par la commune), ont assisté au spectacle "Paris Champagne", salle Jeanne d'Arc. Le personnel municipal et les élus ont ensuite servi le traditionnel goûter aux aînés. Pour préparer d'ores et déjà l'édition 2015, Clémence Boisson, adjointe au maire en charge des affaires sociales, en appelle à toutes les bonnes volontés. Les personnes intéressées peuvent se présenter en mairie pour participer à l'élaboration d'une Semaine bleue intergénérationnelle et ouverte à tous.

LA CHARTE DE SOLIDARITÉ AVEC LES AÎNÉS

En octobre 2013, la MSA du Languedoc s'est engagée à mettre en place et développer une charte territoriale de solidarité avec les aînés. La Charte du Pays viganais, signée le 27 mai dernier au Conseil général, concrétise la volonté d'agir pour les aînés sur les territoires, de manière constructive et concertée. Elle réunit déjà plus de quinze partenaires : MSA, Carsat, RSI, DDSC 30, Udaf, Conseil général, Coderpa 30, AEMC Mas Cavaillac, ESMS La Tessone, Espace pour tous, La Passerelle, l'Oustaou, Centre hospitalier du Vigan, CIAS, Communauté de communes, mairies d'Avèze et du Vigan.

Un diagnostic avec les habitants et les acteurs de terrain a été réalisé afin d'identifier les attentes et les besoins des aînés en Pays viganais. Il a permis de dégager des axes de travail tels que la lutte contre l'isolement, le soutien à la mobilité et la promotion des actions de prévention santé, d'accès aux soins et aux droits.

LES GENS D'ICI

**YVES JAFFRENNOU,
UN AUTEUR DEVENU CÉVENOL**



crédit photo : Céline Cammarata

Né à Trélazé, pays de la douceur angevine, dans le milieu de l'émigration bretonne, Yves Jaffrennou, professeur agrégé de lettres, a tout d'abord enseigné en Bretagne. Puis détaché au ministère des Affaires Etrangères en Allemagne, il intègre le lycée franco-allemand de Sarrebruck et l'université de la Sarre. C'est là que s'enclenche le processus qui l'a conduit, au bout de six années, dans les Cévennes. En 1974, il rejoint le lycée du Vigan et ne le quittera plus jusqu'à la fin de sa carrière 23 ans plus tard. "Je suis un enfant des Trente Glorieuses, sans souci de chômage, sans crainte des lendemains, lesquels devaient chanter selon notre idéologie de l'époque. Les années grasses étaient à leur apogée, mais nous ne le savions pas. Le consumérisme paraissait simplement naturel dans une représentation mentale où la planète ne cessait pas de fournir, où le progrès serait infini – nous ne connaissions que cela depuis l'après-guerre. Nous nous rassurons à bon compte." Mais les temps changent. Alors, à son arrivée dans les Cévennes, il se lance dans la rénovation d'un vieux mas et découvre la vie en communauté. "Toutes nos certitudes se sont fissurées pour beaucoup d'entre nous dans les années soixante-dix. Notre civilisation, les présupposés sur lesquels elle reposait, menait à une impasse. La candidature de René Dumont aux élections présidentielles de 1974 me paraît symboliser le début d'une nouvelle ère, d'une nouvelle vision de la planète et de la place que l'homme y tient". Ce chemine-

ment le conduit à s'intéresser à un certain nombre de luttes, comme celles du Larzac et à une tentative d'autarcie partielle. Durant toutes ces années, jamais sa plume ne le quitte. "J'ai toujours écrit et fait de la photo. En Allemagne déjà, j'exposais." Mais il attend les années 90 pour éditer son premier recueil de poèmes à compte d'auteur. S'en suivra un recueil de textes et photos. A la retraite, il envoie son premier manuscrit chez un éditeur et c'est là que débute sa carrière d'auteur. "La guerre de Titi" raconte ses souvenirs d'enfant durant la guerre et l'occupation allemande. A sa lecture, le village de Campis lui propose un nouveau projet : écrire la biographie de Robert Montet. Un cadeau que les habitants veulent offrir à une mémoire vivante du pays. Son éditeur le suit et ce manuscrit "Cévenol" sera son deuxième roman. De là, il n'arrête plus. Des "Vélos indiscrets" à "Simon et Louise" en passant par "Native", sa carrière d'auteur se poursuit. Après le roman historique, il s'essaye aujourd'hui à un nouveau genre littéraire même si sa maison d'édition vient de cesser toute activité. "Depuis quarante ans maintenant, le sillon ayant été tracé alors, nous avons cherché –avec des reculs, des compromis, des espoirs souvent déçus– à labourer ces terrains et à y semer quelques graines, modestement, mais opiniâtrement. Mes livres, même si c'est parfois de manière très indirecte, participent de ce mouvement. Car c'est un mouvement, le contraire d'une conception figée du monde."



Crédit : Jean-Marie Miss

JOURNÉES MYCOLOGIQUES 473 ESPÈCES RAMASSÉES EN 48 HEURES

Records d'affluence comme d'espèces rencontrées, 2014 aura offert un grand cru mycologique au Vigan.

La 31^{ème} édition des journées mycologiques a permis d'établir un record absolu d'espèces découvertes, soit 473 espèces ramassées en 48 heures. Le contexte pluvieux aura au moins été utile à quelque chose puisqu'il a permis l'apparition d'espèces hétérogènes. *"Je remercie Jean-Michel Bellanger, maître de conférences à l'INSERM, Philippe Giniez, ingénieur de recherche à l'institut des hautes études de Montpellier, et Franck Richard, maître de conférences de l'UM2 et chercheur du CNRS. Ils ont du travailler toute la nuit pour déterminer autant d'espèces et dimanche soir à l'issue de la manifestation, ils déterminaient encore ! Sans eux, ces journées n'auraient pas le même sens."* se réjouit Pierre Muller, adjoint au maire en charge de l'organisation. Ces journées sont en effet une véritable institution et apportent des réponses à tous. Passionnés, scientifiques et simples cueilleurs, tous se rassemblent autour du sujet pour des sorties, des conférences et les fameuses déterminations après la cueillette. 2014, année de tous les records a aussi connu un record d'affluence ! Des étudiants qui effectuent une semaine de séminaire au village de vacances La Pommeraie, participaient également à l'événement.

PROJET MICOSYLVA UN TRÉSOR DE CHAMPIGNONS

Le Vigan au cœur d'un projet européen de valorisation du patrimoine mycologique d'exception.

Micosylva est un projet scientifique et technique visant à promouvoir en Europe une gestion forestière multifonctionnelle et durable qui prenne en compte les fonctions écologiques et socio-économiques des champignons sauvages comestibles. L'importance de ces fonctions justifie un tel projet. Les champignons constituent une ressource économique qui n'est pas gérée. Le Mont Aigoual et le Pays viganais disposent d'une ressource en champignons connue depuis des années grâce, notamment, à des actions comme celles menées lors des journées mycologiques en partenariat avec des universitaires. Or comme l'explique, Pierre Muller, adjoint au maire en charge du dossier *"Aujourd'hui, les actions concernant les champignons se résument essentiellement à la prédation. Ce projet auquel nous avons la chance d'être associés vise à favoriser les initiatives en faveur de la recherche et de la connaissance des champignons. Il s'agit d'élargir notre connaissance qui trop souvent se cantonne aux espèces les plus connues : bolets, girolles, et pieds de mouton. Cela représente un changement de mentalité. Lors des journées mycologiques, Pierre Rondet, chercheur au CNRS, a proposé un atelier de cuisine afin de faire découvrir les qualités gustatives d'espèces trop peu connues. Il s'agit d'inciter le public à développer sa connaissance et ne pas abandonner le massif à la cueillette sauvage."* Il est important de préserver les espèces, notamment en sensibilisant aux dangers que représentent le ratissage ou un piétinement trop important pour les rhizomes peu profonds. Ce dossier est en cours de traitement. Les financements n'ont pas encore été obtenus mais sa concrétisation représenterait encore une belle opportunité pour notre territoire aux multiples richesses.



SUR LE CHEMIN DE SAINT GUILHEM

Le Vigan, plus grosse ville existante sur le chemin de Saint-Guilhem s'implique pour développer son attractivité.

La valorisation du chemin de Saint Guilhem se poursuit. Rappelons que ce célèbre parcours chemine, depuis Aumont-Aubrac jusqu'à Saint-Guilhem le désert à travers 240 kms. Or le Vigan se trouve être la plus grosse agglomération traversée et offre donc le nombre le plus important de services aux randonneurs. La commune veille à valoriser sa présence sur le parcours. En 2015, un gîte d'étape ouvrira dès le printemps pour accueillir randonneurs et pèlerins, car le Vigan se situe aux trois-quarts du parcours, distance à laquelle une halte est plus que bienvenue. *"La commune s'emploie à être reconnue comme étape. Nous travaillons donc à la promotion. La fréquentation du chemin est en constante augmentation. Déjà, 1500 randonneurs empruntent le chemin chaque année."*, nous rappelle Pierre Muller, président de l'association des Amis de Saint Guilhem et adjoint au maire du Vigan. Le 6 novembre, à Florac, s'est déroulée l'assemblée générale de l'association, couplée à la célébration des 20 ans de la création du chemin de Stevenson : *"Nous sommes solidaires des autres chemins."* Car en effet, les expériences et le recul se partagent dans l'intérêt de tous. Un topo guide existe et l'association des amis du chemin de Saint-Guilhem délivre un Crédential, un carnet du pèlerin laïque qui remplace la Créanciale délivrée par le bureau des pèlerinages du diocèse. Ainsi, le randonneur conserve la trace de son voyage en faisant tamponner chaque soir le document par son hôte. Pour poursuivre les efforts de promotion et de communication et développer cette destination, l'Association des amis du chemin de Saint-Guilhem va profiter de l'hiver pour refondre son site web afin de le moderniser et le rendre compatible avec les smartphones, GPS et autres tablettes.

PAROLE AUX GROUPES MINORITAIRES

Cet espace est réservé à l'expression libre des groupes minoritaires du conseil municipal, sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nous ne titillons pas et nous ne sommes pas des grincheux, mais devant le mépris de la loi nous n'avons pas pris part à l'inauguration ni au vote pour le changement de nom de l'avenue Pasteur en avenue Jean Jaurès (la polémique serait de se demander s'il n'aurait pas été plus opportun de mettre Guillaume Apollinaire ou Alain Fournier qui font partie des 450 écrivains français morts pour la France durant la grande guerre). Quand à affirmer que peu de personnes sont gênées par ce changement de nom au Collège Lycée André Chamson, nous vous en laissons seul juge... Mais une question reste en suspens : Si le premier magistrat de notre cité ne montre pas l'exemple comment s'étonner de graffiti appelant à la désobéissance civique ? Un titre du Midi libre en 2002 «La place du Quai et le Palace pour redynamiser le centre-ville». Fin 2014 avec un cinéma refait, des travaux de rénovation de la voirie du centre ville qui mettent en valeur notre cœur de notre cité, mais un constat : «Le Vigan se meurt toujours». La même politique menée depuis des années, un maire qui baisse les bras en évoquant la crise. Le plan FISAC n'était qu'un pansement qui ne guérit pas le malade et aucune réponse du maire quand on lui fait part des difficultés des commerçants. Les Eco-Dialogues étaient vendus autrefois comme valeur au développement économique, maintenant c'est de la culture. Mais celle-ci n'est qu'une façade qui ne nourrit que ses intervenants. Les 28-29 et 30 novembre 2014 il y a 4000€ de défraiement pour les intervenants et 4000 € à la charge de la ville du Vigan. Ne rentre pas en compte, dans les demandes de subventions, le travail du personnel de la municipalité...

Pascaline Druyer - Jean-Luc Pascal

Jean-Jaurès :

En ces périodes de commémoration, nous saluons la mémoire de Jean Jaurès Lui rendre hommage en inaugurant une Avenue qui portera son nom : soit. Mais le Maire, même fort de sa majorité ne doit pas oublier que le processus de décision démocratique passe par un vote du conseil municipal avant et non après ! Baptiser une rue est un acte administratif qui engage un processus de décision et nécessite le respect des procédures et de la légalité. C'est pourquoi nous avons refusé de prendre part au vote.

Eco-Dialogues :

Nous nous reconnaissons mieux dans l'action au quotidien. Soulever le problème de l'augmentation du prix de l'eau et de sa gestion c'est un vrai débat. S'il y a un déficit il ne date pas d'aujourd'hui. Pourquoi ne pas envisager un tarif variable en fonction de l'usage ?

Cinéma : Voter pour la négociation directe oui mais...

Le problème de la gestion du cinéma se pose. C'est l'affaire de tous les viganais Le déficit permanent peut il être supporté seulement par les habitants du Vigan La salle devra t elle garder un usage unique ? Dans le cadre de l'élargissement aux Communautés de Communes pourquoi ne pas transférer la gestion du cinéma à l'intercommunalité ?

L'élargissement des territoires :

Demain on sait que le problème de la participation des petites communes va se poser. Comme ville centre, Le Vigan doit créer de la confiance en menant une vraie politique de concertation dans les quartiers, les hameaux et pas seulement en période électorale !

Jean-Robert Triaire, Nicole Gros, Gérald Gervasoni

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE ET NOUVELLES ENSEIGNES



AXA ASSURANCE & AGENCE IMMOBILIÈRE CÉVENOLE - LIEURE

1 place du quai - 30120 Le Vigan - 04 67 81 00 42
agence@lieure.com et agence.lieure@axa.fr
Du mardi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h Le lundi ouvert en accueil téléphonique et sur rendez-vous pour l'agence immobilière : de 9h à 12h et de 14h à 17h



LA PENSÉE SAUVAGE

Atelier et boutique des créations de Marjolaine Chamayou, bijoux, papeterie, déco et atelier d'origami
8, rue du four - 30120 Le Vigan - 06 83 43 86 56 - www.penseesauvage.org
Du mardi au vendredi de 10h30 à 12h et de 15h à 19h - Le samedi de 10h à 12h30



M.M.A. CABINET D'ASSURANCE AIGOUY

11 place du marché - BP 28
30123 Le Vigan cedex - 04 67 81 03 50 - cabinet.aigouy@mma.fr
Le lundi de 9h à 12h - Les mardi, mercredi, vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le jeudi : de 9h à 12h et uniquement sur rendez-vous de 14h à 18h



RP INFORMATIQUE

1, place Bonald - 30120 Le Vigan - 06 89 27 05 29
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h



PIZZERIA LAUNA

12 rue du chef Marceau - 30120 Le Vigan - 06 71 20 09 20
Du lundi au samedi de 10h à 14h et de 17h30 à 21h
Fermé le dimanche midi et les jours fériés



AUTO-ÉCOLE DES CÉVENNES

14 rue du Chef Marceau - 30120 Le Vigan
04 67 81 75 57
www.autoecoledescevennes.fr



AUTO VIGANAISE ÉCOLE DE CONDUITE A.V.E.C

8, avenue Jeanne D'Arc - 30120 Le Vigan - 04 67 71 91 12
FaceBook : AVEC / Auto Vignaise École de Conduite



BOUTIQUE DE LA CROIX ROUGE

1, avenue Emmanuel d'Alzon - 30120 Le Vigan
06 84 83 84 89
le mardi et le samedi de 8h30 à 12h30
Le jeudi de 14h30 à 18h30



CÉVENNES EXPERTISE

L'expert du Diagnostic Technique Immobilier
1, Place Bonald - 30120 Le Vigan - 06 76 53 51 75 - cevennes-expertise@orange.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

ETAT CIVIL DU 1^{ER} JUIN AU 30 NOVEMBRE 2014

NAISSANCES

ANGAN Ashley née le 01/06/2014 à NIMES (30) de MERCADIE Virginie
MESOUDI Mohamed né le 21/06/2014 à GANGES (34) de MESOUDI Hamid et de MESAUDI Fatiha
NAUDON Victoria né le 23/06/2014 à GANGES (34) de NAUDON Jocelyn et de ROBILLARD Erika
TRESSOL Marylou née le 27/06/2014 à GANGES (34) de TRESSOL Jean-Luc et de BLONDEL Sylvie
ASSAHRAOUI Lyna née le 29/06/2014 à GANGES (34) de ASSAHRAOUI Abdellah et de BELBACHIR Wyem
AZEHAFA Walid né le 02/07/2014 à GANGES (34) de AZEHAF Mohamed et de DAOUDI Fatiha
TOUZET Maxym Didier Mario né le 03/07/2014 à GANGES (34) de TOUZET Franck et de MORAIN Aurélie
CARRASCO Léandra née le 08/07/2014 à GANGES (34) de DEGORRE Gaëtan et CARRASCO Pauline
BIDEAULT Milan né le 12/07/2014 à GANGES (34) de BIDEAULT Kevin et de ESCAND Anna
MARTINEZ Lalya née le 01/08/2014 à GANGES (34) de MARTINEZ Teddy et de CORNET Mélanie

MARIAGES

M. ARAR Foued et Mme GUITT Zahida mariés le 21/06/2014
M. MOURRIER Gabriel et Mme BONNY Catherine mariés le 05/07/2014
M. GRANIER Nicolas et Mme BASTIEN Peggy mariés le 26/07/2014
M. JOUANNON Nicolas et Mme SAINTOT Juliette mariés le 02/08/2014

DÉCÈS

M. MESBAH Sahli décédé le 09 avril 2013
(Transcrit le 18/06/2014)
M. RIPOLLES Francis décédé le 13 juin 2014
M. MALIGNON Paul décédé le 27 juin 20014
Mme SALENDRE Lucie décédée le 29 juin 2014

Mme ARIETE Antonia décédée le 29 juin 2014
M. GAUJOUX Bernard décédé le 04 juillet 2014
M. PAGÈS André décédé le 04 juillet 2014
M. MOULAY Luis décédé le 17 juillet 2014
M. BARRAL Germain décédé le 22 juillet 2014
M. VERDERONE André décédé le 25 juillet 2014

CASSAGNE Nattan né le 04/08/2014 à MONTPELLIER (34) de CASSAGNE Bruce et de EL JILALI Lucie
CASSAGNE Kylian né le 04/08/2014 à MONTPELLIER (34) de CASSAGNE Bruce et de EL JILALI Lucie
HAOUAT Khadija née le 27/08/2014 à GANGES (34) de HAOUAT Tarik et de OUMNIH Lamiae
VIALA GLORIÈS Roxanne née le 08/09/2014 à GANGES (34) de VIALA Christophe et de GLORIÈS Nelly
BRETON Marc Francis Guy né le 20/09/2014 à GANGES (34) de BRETON Aurélien et de PIERKOT Mélissa
AKHANNOUS Amine né le 20/09/2014 à GANGES (34) de AKHANNOUS Soufiane et de BELKAID Smahane
BARRALE Sinaï née le 27/10/2014 à MONTPELLIER (34) de BARRALE Wilson et de ROMANO Laurie
ROUCHÉ NOUGUIER Livia née le 28/10/2014 de ROUCHÉ Robin et de NOUGUIER Elodie
EL KADYAOUI Amia née le 16/11/2014 à GANGES (34) de EL KADYAOUI Ali et de MESAUDI Fatima
SAFSAFI Yousra née le 27/11/2014 à GANGES (34) de SAFSAFI Said et de RADI Ibtissame

M. GOMMARD Mathieu Louis et Mme THABUIS Clémentine mariés le 23/08/2014
M. KHALDI Salah et Mme BOUKBIR Halima mariés le 23/08/2014
M. CLEMENT Simon et Mme EL HASSANI Samia mariés le 30/08/2014
M. ROULIER Christian et Mme SALLES Martine mariés le 06/09/2014
M. GUERDJOU Rabah et Mme BELLACH Nawel mariés le 27/09/2014

Mme ROBERT Gabrielle décédée le 01 août 2014
Mme AFFORTIT Marcelle décédée le 05 août 2014
M. BRUN Michel décédé le 08 août 2014
M. BARRAL Yvan décédé le 17 août 2014
M. LACAS Gabriel décédé le 24 août 2014
M. CAIZERGUES Georges décédé le 30 août 2014

Mme ITIER Simone décédée le 06 septembre 2014
Mme FAURE Liliane décédée le 12 septembre 2014
Mme CLAP Mireille décédée le 18 septembre 2014
Mme SEVERAC Paule décédée le 03 octobre 2014
Mme VINCENT Jeanne décédée le 15 novembre 2014
M. CISSE Raymond décédé le 23 novembre 2014

LA DÉMATÉRIALISATION

La dématérialisation est en cours. Elle signifie que tous les actes de paiement comme de facturation adressés aux services de la préfecture comme au Trésor public ne se feront plus sur un support papier.

COLLECTE DES BOUCHONS D'AMOUR

La commune du Vigan organise, tout au long de l'année, une collecte de bouchons plastiques. De nombreux administrés déposent en mairie leurs sacs de bouchons. Les écoles publiques et privée participent également avec leurs élèves à cette opération. Les sacs sont stockés dans un local municipal (actuellement deux mètres-cube sont collectés), en attendant d'atteindre les 9 m3. Puis avec l'aide précieuse du Syntoma (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères et Assimilés), ils seront acheminés à Nîmes, à l'Association de loi 1901 "Bouchons Gardois". Une fois triés, ils seront expédiés vers l'usine de traitement afin de pouvoir venir en aide aux personnes à mobilité réduite du Gard.

UNE FOIRE DE LA POMME ET DE L'OIGNON TRÈS RÉUSSIE



LES PROCHAINS LOTOS SALLE JEANNE D'ARC

Samedi 20 décembre 15 H 00 : C.G.T.L.S.R

Dimanche 21 décembre 17 H 00 :

TEAM AUTO VIGANAIS

Jeudi 25 décembre 17 H 00 :

SAPEURS POMPIERS

Samedi 3 janvier 17 H 00 : ARENNES 2000

Dimanche 4 janvier 17 H 00 :

PAROISSE DU VIGAN

Samedi 17 janvier 17 H 00 : LA GERBE

Dimanche 18 janvier 16 H 00 :

CEVENNES AMITIES

Vendredi 23 janvier 20 H 30 :

ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE

Samedi 24 janvier 16 H 30 :

ECOLE PUBLIQUES

Dimanche 25 janvier 16 H 30 : A.P.E.L.

Samedi 31 janvier 17 H 00 :

ASSOCIATION EUROPEENNE DU LYCEE

Dimanche 1 février 15 H 00 : L'OUSTAOU

Samedi 7 février 16 H 30 : LION'S CLUB

Dimanche 8 février 16 H 30 :

COTE COUR/STAND'ART

Samedi 14 février 17 h 00 : COS

Dimanche 15 février 17 H 00 :

TERRE DES ENFANTS

RETRAITES

Au cours de second semestre

2014, deux agents municipaux ont fait valoir leur droit à la retraite. Josette Sciacca

avait intégré la mairie du Vigan en 1985 et travaillait principalement à l'hôtel de ville. Martine Abric avait rejoint la mairie en 1983, et s'est principalement occupée des écoles publiques et de leur restauration. L'équipe municipale tient à souhaiter à ces jeunes retraitées tout ses vœux de bonne et longue retraite.

DU 20 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER CŒUR DE VILLE LES ANIMATIONS DE NOËL

L'Union des Professionnels du Pays Viganais vous proposent de nombreuses animations : parade dans la ville des personnages de dessins animés, manège et pêche aux canards, parcours d'accrobranches, défilé de mascottes, balade en poneys, ateliers de sculpture, tour de la ville en calèche...

Blog :

<http://upv30120levigan.jimdo.com/>

PERMANENCE DES ADJOINTS

Sylvie Arnal	Lundi	14H00-15h00
Pascal Goetzinger	Lundi	9h00-10h30
Anne-Laure Garrigues	Vendredi	11h30-12h00 et de 13h30-14h00
Christian Langet	Vendredi	10h00 - 12h00
Audren Laurence	Lundi	10h45-12h00
Pierre Muller	Mardi	9h00 - 12h00
Clémence Boisson	Vendredi	9h00-12h00
Alexandre Cozza	Vendredi	9h00-12h00 et de 14h00-17h00

HORAIRES DE LA MAIRIE

La Mairie est ouverte au public du lundi au vendredi :

Matin : 9h00- 12h00 - Après-midi: 13h30 - 17h00

Tél : 04 67 81 66 00 - service.accueil@levigan.fr

POUR CONTACTER LES SERVICES MUNICIPAUX

Affaires scolaires :	service.scolaire@levigan.fr
Cantine :	service.cantine@levigan.fr
Etat civil :	service.etat-civil@levigan.fr
Musée cévenol :	service.musee-cevenol@levigan.fr
Police municipale :	service.police-municipale@levigan.fr
Prévention :	service.prevention@levigan.fr
Secrétariat général :	service.secr-etariat-general@levigan.fr
Service de la culture :	service.culturel@levigan.fr
Service des élections :	service.election@levigan.fr
Service de l'urbanisme :	service.urbanisme@levigan.fr
Village de vacances :	village.vacances@levigan.fr
Service de la communication :	service.communication@levigan.fr
Service des eaux :	service.des-eaux@levigan.fr
Service des finances :	service.finance@levigan.fr
Services techniques :	service.technique@levigan.fr
Temps périscolaire :	rythmes.scolaires@levigan.fr



DU 20 DÉCEMBRE 2014 AU 4 JANVIER 2015

MES VACANCES EN PATIN AU VIGAN

La patinoire municipale s'installe et accueille ses patineurs dans les halles, place du marché. Tarif : 2,5 € la demi-heure Tous les jours de 14h30 à 19h et les samedis de 10h30 à 19h Les 25 décembre et 1er janvier de 16h à 19h.

LE PETIT JOURNAL DU VIGAN N° 12 - DÉCEMBRE 2014

Mairie du Vigan
30120 Le Vigan - 04 67 81 66 00
service.communication@levigan.fr

Directeur de la publication :

Eric doucier

Directeur de la rédaction :

Pascal Goetzinger

Maquette : Stéphane Valade

Ont participé à ce numéro :

Sylvie Arnal,

Clémence Boisson,

Joel Bouis,

Anne Bresson-Lucas,

Céline Cammarata,

Christiane Ducroux,

Anne-Laure Garrigues,

Pascal Goetzinger,

Christian Langet,

Nolwenn Leroi,

Pierre-Maurice Muller

© des photos : droits réservés

Impression : Imprimerie Clément,

Le Vigan

Imprimé sur papier 100% recyclé

Tirage : 3500 ex.

Dépôt légal : décembre 2014

N° ISSN en cours d'attribution